
Adresse des administrateurs du département de l'Aveyron, lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Aveyron, lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 148;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22009_t1_0148_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Continués, pères de la patrie, à déjouer toutes les factions et toutes les conspirations. Restés fermes au timon du vaisseau de la République, et ne le cédés à des bras novices qu'après l'avoir conduit à travers tous les écueils dans le port sacré de la paix et du bonheur.

Pour nous, nous jurons un attachement inviolable à la représentation nationale, à la République une et indivisible.

CABROL (*présid.*), RO (*accusateur public*), GUY (*greffier*) et 3 autres membres.

48

La société régénérée et montagnarde de Rodez (1) applaudit au triomphe de la vertu sur le vice, des Cicéron sur les Catilina, et enfin de la Convention nationale sur les Robespierre et complices, et jure une haine et une guerre à mort à toute espèce de tyrannie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté montagnarde et régénérée de Rodez, à la Conv.; Rodez, 18 therm. II*] (3)

Le grand acte de justice que vous venés de consommer est digne des fondateurs de la République.

Le masque est tombé, les Catilina, les Verrès n'existeront plus au milieu des représentants d'un grand peuple.

L'égalité, la liberté ne seront plus des vains mots, la loi seule règnera, les dominateurs, les intrigants, les aristocrates n'échapperont pas à son glaive.

Vous auriez moins mérité de la patrie sans les derniers efforts de cette horde infernale, et si tous les ressorts n'eussent été employés pour arrêter votre bras.

Ils sont venus enfin se briser contre votre courage, contre le pouvoir national. Le peuple qui vous l'avait remis devait bien attendre de l'énergie que vous montrâtes pour abattre la tyrannie, que vous ne souffririez plus des tyrans et que vous sauriez les découvrir sous quelque masque qu'ils se présentassent. Vous avez rempli son vœu.

Nous jurons de seconder les efforts de nos braves frères de Paris, de faire comme eux un rempart de nos corps pour vous défendre.

Nous jurons une haine éternelle et une guerre à mort aux rois, aux dictateurs, aux triumvirs, aux aristocrates, aux égoïstes, aux indulgents, aux ambitieux et à tous les ennemis de la souveraineté du peuple.

BLARY (*secrét.*), CABROL (*présid.*), PALMIÉ (*secrét.*).

(1) Aveyron.

(2) P.V., XLIII, 255-256.

(3) C 316, pl. 1267, p. 50. *Bⁱⁿ*, 4 fruct. *Moniteur* (réimpr.), XXI, 552; *Débats*, n° 700; *J. univ.*, n° 1733; *Ann. patr.*, n° DXCVIII.

49

Nouveaux Brutus, vous avez frappé les tyrans, écrivent à la Convention nationale les administrateurs du département de l'Aveyron; grâce à votre énergie le peuple français sera libre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Les administrateurs du départ^t de l'Aveyron, à la Conv.; Rodez, 17 therm. II*] (2)

Les journées des 9 et 10 thermidor seront une époque mémorable dans les fastes de la République. Des Catilina, des Verrès, des monstres sous le masque du patriotisme voulaient l'annéantir; nouveaux Brutus, vous les avez frappés. C'en est fait de la tyrannie; le peuple français, grâce à votre énergie, sera libre en dépit des despotes coalisés. Qu'ils agglomèrent contre nous toutes leurs armées; que, ne pouvant nous vaincre, ils cherchent à nous diviser, à nous susciter des traîtres, désignés-les, ils seront annéantis, quelle que soit leur réputation. Non, le peuple ne veut pas des dominateurs, des intrigants, qui, sous le voile du patriotisme, usent d'indulgence et de modération envers les royalistes et les aristocrates et persécutent le républicain qui chérit et exécute les lois. Il veut des fonctionnaires publics qui fassent aimer les lois, qui soient probes et vertueux, qui servent la patrie, non par rapport à eux mais par rapport à lui. Ce sont là vos principes, ce sont ceux de ce peuple qu'on voudrait asservir et qui ne veut pas perdre le fruit de 6 années de travail pour affermir sa liberté.

Recevez le témoignage de notre reconnaissance pour tous vos travaux, et notre invitation de rester à votre poste jusques à ce que vous ayez consommé le bonheur du peuple. Toute sa confiance est dans la Convention. Que les tyrans et les aristocrates et les traîtres tremblent et soient punis, et que la liberté soit rendue aux patriotes!

Nous jurons comme vous de sauver la liberté ou de périr. S. et F.!

CONSTANS, CARTAILHAC, CLAVIÈRES, PREMAN, CHONAUT, COMBEZ (*secrét.-g^{al}*).

50

Les autorités constituées et la société populaire de Montreuil-sur-Thouet, ci-devant Bellay, département de Maine-et-Loire, adressent à la Convention nationale les détails de la fête qui a été célébrée dans leur commune en mémoire du 14 juillet, dans laquelle il a été prononcé un discours analogue à la prise de la Bastille, à la conquête de la liberté, sur l'inviolable attachement que tous les citoyens doivent à la Convention

(1) P.V., XLIII, 256.

(2) C 313, pl. 1252, p. 29. *Bⁱⁿ*, 3 fruct.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 552; *Débats*, n° 700; *J. univ.*, n° 1733; *Ann. patr.*, n° DXCVIII.